



Direction des Achats de l'État

# L'action de la DAE pour les acheteurs de l'État et les entreprises

Assemblée générale de l'ORCP – Région Hauts de France. Jeudi 26 janvier 2017.

**Michel Grévoul, directeur des achats de l'État**



## **Les orientations stratégiques 2016-2019 pour les achats de l'État et de ses établissements publics**

- **Amplifier les économies achats réalisées sur l'ensemble du périmètre (ministères, organismes et établissements publics de l'État) :**
  - **Respecter des objectifs de développement durable et de développement social.**
  - **Augmenter la part des achats de l'État auprès des petites et moyennes entreprises, notamment au niveau territorial avec les plateformes régionales achats (PFRA)**
  - **Augmenter le volume des marchés intégrant une solution innovante.**
  - **Renforcer l'efficacité de la fonction achat en professionnalisant les acteurs de la fonction.**
- ➔ La direction des achats de l'État (DAE) remet chaque année au Premier ministre et au ministre chargé du budget, un rapport annuel sur les actions mises en œuvre et les résultats obtenus.

# La gouvernance des achats depuis mars 2016

---

- **Un rôle renforcé pour la direction des achats de l'État (DAE) :**
  - Définit la politique des achats de l'État sous l'autorité du Premier ministre (orientations stratégiques, objectifs, mesure des résultats);
  - Etablit la programmation des achats et décide des stratégies achat interministérielles qui donneront lieu à des marchés interministériels nationaux (portés par la DAE) et / ou régionaux (portés les PFRA)
  - Conseille les ministères et les établissements publics de l'État pour leur organisation achat et l'efficience de la fonction achat
  - Définit les orientations pour la professionnalisation et la formation des acteurs de l'achat.
  - Anime un réseau social professionnel dédié aux acheteurs de l'État et de ses EP
  - Pilote la création et la mise en œuvre du SI achat de l'État
  
- **Un rôle renforcé des responsables ministériels achats (RMA) de chaque ministère** qui ont un large champ d'action sur l'ensemble des achats du ministère et qui donnent un avis conforme préalable pour toute stratégie d'achat ministérielle supérieure à certains seuils ( l'avis conforme vise à sécuriser un achat performant économiquement et est l'occasion d'un dialogue qui fait progresser les acheteurs en maturité)

# La gouvernance des achats de l'Etat depuis mars 2016

---

- ❑ **Un rôle renforcé de chaque Préfet de région sur les achats de l'État en région** et sur la capacité de mutualisation achat à l'échelon déconcentré grâce à une plateforme régionale achat (PFRA) placée sous son autorité.
- ❑ **Chaque PFRA doit non seulement prendre en charge les sous segments d'achats qui lui ont été délégués par la DAE mais elle doit aussi être informée par les services déconcentrés en région au moins 3 mois avant la date de lancement prévue du marché afférent , de tout projet de marché > 25 000 Euros.**

Sous l'autorité du Préfet de région, la PFRA peut ainsi décider de la mutualisation de certains projets achats de plusieurs services déconcentrés de l'Etat en région (au moins 2 services). Pour cela elle pilote le marché interministériel afférent qui permettra de répondre aux besoins de ces services déconcentrés.

# La gouvernance des achats de l'Etat depuis mars 2016

---

- Une gouvernance impliquant les plus hauts échelons aux niveaux national et régional.
  - **La conférence des achats de l'Etat présidée par le secrétaire général de Gouvernement** et composée du directeur des achats de l'Etat et des secrétaires généraux des ministères pour délibérer des grandes orientations stratégiques de la politique des achats de l'Etat.
  - **Le comité des achats de l'Etat présidé par le directeur des achats de l'Etat** qui réunit les RMA et les directeurs de PFRA pour des échanges sur la mise en œuvre opérationnelle de la politique des achats de l'Etat.
  - **Chaque Préfet de région préside le comité de l'administration régionale qui est consulté sur la mise en œuvre de la politique des achats de l'Etat en région**

# La programmation des achats sur 4 ans : un outil de gouvernance pour anticiper, mutualiser et répartir l'achat

---

## ■ Un outil pour :

- Définir les priorités, les enjeux et les objectifs d'économies par opération.
- Identifier les pistes de mutualisation de l'achat.
- Organiser la répartition des sous segments d'achats par marchés interministériels réalisés directement par la DAE ou délégués à une centrale d'achat, un ministère ou aux PFRA.
- Organiser la mobilisation des expertises acheteurs.
- Anticiper l'opérationnel et piloter les délais.
- Donner une visibilité aux entreprises des projets d'achat de l'Etat en central et en région.

## ■ Une construction à partir de :

- Un recensement exhaustif des projets d'achats des services centraux et déconcentrés par chaque ministère ;
- Une programmation régionale des achats par chaque PFRA.
- Ultérieurement, une programmation similaire établie par les principaux EP de l'Etat.

# Des actions pour la mise en œuvre des politiques publiques dans les achats de l'État

---

- **La mise en œuvre dans les marchés de clauses sociales pour faciliter le recrutement de personnes éloignées de l'emploi.**
- **La mise en œuvre de clauses environnementales dans le cadre des directives du gouvernement**
- **Une action particulière pour le recours aux filières courtes dans le domaine des achats alimentaires.**
- **Une incitation permanente pour les acheteurs de l'État à aller à la rencontre des entreprises innovantes, en lien régionalement avec les Direcctes.**
- **73 sous-segments d'achat d'ores et déjà confiés aux PFRA pour lesquels les achats de l'Etat seront réalisés exclusivement au niveau régional ou infrarégional, plus faciles d'accès pour les PME.**
- **Une mesure de la performance économique des achats pour tous les projets menés par les services de l'État et les établissements publics de l'État.**

# Des actions fortes en faveur de l'accès des PME à la commande publique

---

- **Tout au long de l'année des « conventions entreprises » dédiées à l'achat public sont organisées par les Préfectures de région avec les CCI.**  
Présentation par les acheteurs de l'État de la programmation pour donner de la visibilité aux entreprises sur les futurs marchés de l'État qui seront lancés en région et pour les acheteurs leur permettre de rencontrer les entreprises en amont du lancement des marchés pour une meilleure connaissance réciproque (« nos besoins, leurs possibilités »)
- **En complément, un outil de sourcing, une des briques du SI achat de l'État, sera développé et mis en œuvre en cible avant la fin de l'année 2017 pour les acheteurs de l'État.** Cet outil permettra notamment d'envoyer des emails en masse par segments d'achats (sur la base SIREN de l'INSEE en Open data) pour informer les entreprises de l'intitulé et du contenu principal des marchés qui seront lancés dans les 3 mois sur la plateforme dématérialisée des marchés de l'État PLACE. Cela les incitera à s'inscrire sur PLACE en laissant une alerte email par mots-clés correspondant à leur secteur d'activité (pour être sûres d'être informées le jour du lancement effectif des consultations afférentes).
- **Des marchés régionaux avec la recherche d'un allotissement géographique et technique adapté au tissu économique local**



## De nouveaux outils mis à disposition des entreprises par l'État pour leur faciliter l'accès aux marchés de l'État.

---

- **La bourse à la cotraitance: outil disponible sur la plateforme dématérialisée des marchés de l'État PLACE** qui facilite l'accès des TPE/PME aux marchés de l'État, destiné à faciliter les contacts entre entreprises ne disposant pas seules des capacités suffisantes pour répondre à un marché de l'État afin de répondre de manière groupée sous la forme de groupement momentané d'entreprise (GME).
- **MPS – marché public simplifié** : ce dispositif utilisé par les acheteurs de l'État lorsqu'ils lancent une consultation permet à une entreprise de répondre à un marché public avec son seul numéro SIRET, et de se concentrer ainsi sur son offre. Dans le cas où elle serait attributaire du marché, ce sera à l'acheteur de récupérer automatiquement toutes les attestations sociales et fiscales dont l'État dispose déjà ce qui évite à l'entreprise de perdre du temps à les réunir et à les transmettre à nouveau à l'État.

Tous ces outils ( Sourcing, Bourse à la cotraitance, MPS) facilitent radicalement la vie des entreprises et peuvent ainsi les inciter à répondre à plus de marchés publics.

---

**Merci pour votre attention**



Direction des Achats de l'État

Le portail  
des **Interministériel**  
**achats** et de la Direction  
des Achats de l'État

Direction des Achats de l'État



Le portail  
des **Interministériel**  
**achats** et de la Direction  
des Achats de l'État

Adresse de l'extranet :

- Pour les ministères financiers : <http://dae.alize>
- Pour les autres ministères : <http://www.dae.finances.ader.gouv.fr>

Site internet : <http://www.economie.gouv.fr/dae>